RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ONISEP L'INFORMATION POUR L'ORIENTATION

Gardien / Gardienne de refuge de montagne

En site isolé ou difficile d'accès, les refuges de montagne accueillent de façon conviviale tous les pratiquants ou les pratiquantes de la montagne (alpinistes, randonneurs ou randonneuses, personnes en détresse), grâce au professionnalisme et à la polyvalence de leurs gardiens ou leurs gardiennes.

SOMMAIRE

Le métier

Les études

Emploi et secteur

Pour aller plus loin

Niveau minimum d'accès : **bac + 2**

Statut : **Indépendant**

Secteur professionnel : Tourisme

Centre d'intérêt : J'aime la nature



© Robert Helebrant/iStock/Getty Images

Le métier

Connaissant parfaitement le milieu montagnard, le gardien ou la gardienne de refuge de montagne sait, en plus, quasiment tout faire : cuisiner, effectuer de petits travaux en électricité, en menuiserie, en maçonnerie, réaliser la gestion administrative et comptable du refuge, etc. Travailleurs indépendants, ces professionnels sont le plus souvent sous contrat de mandat d'intérêt commun à la FFCAM (Fédération française des clubs alpins et de montagne), qui gère la majorité des refuges. Leur rôle consiste à ouvrir le refuge en début de saison, à mettre en route tous les équipements (électricité, eau, chauffage, points de cuisson et de congélation...), à prévoir et à calculer l'approvisionnement du refuge pour la saison, et à l'ajuster si besoin, à gérer les stocks de produits frais, d'épicerie et de conserves, à organiser le ravitaillement du refuge (par héliportage ou portage), à gérer les réservations, les arrivées et les départs des touristes, à cuisiner des plats équilibrés en respectant les règles d'hygiène relatives à la restauration commerciale, à répartir les couchages dans les dortoirs ou les chambres, à faire le ménage, à gérer le recyclage des déchets produits. Ils surveillent également la zone autour du refuge, informent les touristes et les services compétents des conditions météorologiques, de l'état des itinéraires, donnent l'alerte et collaborent avec les services de secours. Enfin, il leur faut participer à l'éducation à l'environnement des publics en leur présentant les activités exercées (activité pastorale, autres professionnels ou professionnelles de la montagne...) dans la zone du refuge et en partageant leurs connaissances du milieu montagnard (faune et flore), etc. Il leur est aussi possible de participer à la conception et à la réalisation de documents promotionnels du refuge et de la région. À noter : les gardiens et les gardiennes de refuge de montagne exercent aussi bien en période estivale qu'hivernale.

Les études

Après le bac

Chaque année, le renouvellement des gardiens de refuge ne dépasse pas 5 %. L'apprentissage du métier commence pendant les vacances d'été, en assistant un gardien de refuge. Mais dans tous les cas, il faudra obtenir le DU (diplôme universitaire) gardien de refuge de montagne (niveau bac + 2) accessible aux titulaires d'un bac + 1 et justifiant d'expériences professionnelles en montagne (aide gardien, tourisme, métiers de l'encadrement, etc.).

Emploi et secteur

Secteur

Tourisme

Pour aller plus loin

Centre d'intérêt

J'aime la nature →

Autres métiers à découvrir

- Réceptionniste
- Directeur d'hôtel
- Directeur d'agences de voyages
- Animateur de tourisme
- Guide-conférencier